

الاتحاد الجزائري لكرة القدم

Fédération Algérienne de Football



Réunion du Bureau Fédéral Mercredi 30 Juillet 2025 au siège de la FAF

COMMUNIQUE

Le Président de la FAF, Monsieur Walid SADI, a réuni le Bureau fédéral en session ordinaire, élargie aux présidents des ligues nationales et régionales, le mercredi 30 juillet 2025 à 16h00, au siège de la Fédération Algérienne de Football, à Dely Ibrahim (Alger).

Dans son allocution d'ouverture des travaux de cette session, le Président de la FAF, M. Walid SADI, a dressé un état des lieux de l'évolution du football national, marqué par une dynamique réelle et une stabilité des structures, qui favorisent la sérénité dans la mise en œuvre des programmes ayant un impact positif sur le développement de la discipline.

Le Président de la FAF a également mis en avant la croissance des activités enregistrées au cours du premier semestre 2025, tant sur le plan sportif, notamment les échéances des équipes nationales, que sur celui de la formation des cadres et des joueurs. Il a aussi souligné les efforts engagés pour renforcer le système de management des structures du football et accompagner les clubs. Le Président a invité l'ensemble des responsables à maintenir cette dynamique afin d'atteindre les objectifs fixés.

I – RAPPORT DE GESTION SEMESTRIEL

- Le Bureau fédéral a entendu l'exposé du rapport de gestion semestriel présenté par M. Nadir BOUZENAD, Secrétaire général de la FAF, ainsi que du rapport financier présenté par M. Ali AÏT AOUDIA, représentant le cabinet de comptabilité de la FAF, en présence du commissaire aux comptes, M. Samir BOUCHAKER.
- Durant le premier semestre de l'année 2025, l'activité des structures de la FAF s'est principalement articulée autour de la mise en œuvre du programme conforme aux résolutions de l'Assemblée générale. Il va de soi que six mois représentent une période très courte pour concrétiser l'ensemble du programme, lequel s'inscrit, rappelons-le, dans un engagement quadriennal. Plusieurs chantiers ont néanmoins été lancés, notamment en matière de renforcement de la gouvernance administrative, financière et technique.

II – ACTIVITES DES LIGUES

2.1 - Ligue du Football Professionnel (LFP) :

- Le Bureau fédéral a entendu l'exposé présenté par M. MESLOUG El Amine, Président de la Ligue de Football Professionnel, portant sur plusieurs points, notamment :

a) Calendrier du championnat de ligue UNE Mobilis 2025/2026 :

- Le Bureau fédéral a approuvé les trois (3) variantes proposées par la LFP et l'a invitée à procéder au tirage au sort en présence des seize clubs concernés. Il a également été recommandé à la LFP de veiller au strict respect du calendrier afin de permettre aux clubs une planification optimale et d'assurer la clôture de la compétition dans les délais impartis.

b) Rappel sur les recommandations de rationalisation des dépenses :

- Le Bureau fédéral rappelle aux clubs l'importance de veiller au respect des recommandations issues de l'atelier du 18 juin 2025 ainsi que de la note n°832 du 27 juillet 2025, relatives à la rationalisation des dépenses et à l'application du contrat type du joueur professionnel.
- Le Bureau fédéral rappelle que les contrats non conformes seront rejetés par la LFP et que les contrevenants seront traduits devant la Commission de discipline pour non-respect des directives des instances, conformément aux articles 2.5 et 16.a des Statuts de la FAF.

c) Rappel sur les conditions d'octroi de licence aux clubs :

- Le Bureau fédéral prend acte de la situation des clubs n'ayant toujours pas assaini leur situation financière, s'exposant ainsi au risque de rejet de leur demande de licence lors de l'examen des candidatures par l'Organe de Première Instance (OPI). Les clubs concernés : l'ASO Chlef, la JS Kabylie, le RC Arbaâ et l'US Souf (sous le coup d'une interdiction d'enregistrement imposée par la FIFA), ainsi que le MCEB et le Paradou AC (interdiction d'enregistrement prononcée par la CNRL).

d) Commission de contrôle de gestion :

- Le Bureau fédéral prend acte du déroulement de l'opération de contrôle de gestion des clubs, menée par la Commission de contrôle de gestion du 21 au 29 juillet 2025. Un premier constat fait état de nombreuses réserves, que les clubs concernés sont appelés à lever dans les plus brefs délais.

2.2 – Situation des ligues :

- Le Bureau fédéral a entendu les exposés des présidents des ligues nationales et régionales sur leurs rapports de gestion, et a adopté les résolutions et recommandations suivantes :

- Les ligues sont appelées à faciliter l'engagement des clubs amateurs et à les accompagner tout au long de la période d'enregistrement des joueurs.
- Les ligues peuvent établir des échéanciers de paiement en faveur des clubs amateurs ayant des dettes antérieures, à condition que ces derniers s'engagent formellement à respecter les échéances, sous peine de sanctions. L'accord préalable de la FAF est requis.

- Les ligues doivent prendre les dispositions nécessaires pour le recouvrement des droits d'engagement auprès des clubs, en coordination avec les directions de la jeunesse et des sports concernées.
- Les ligues doivent prendre les mesures concrètes nécessaires à la mise en œuvre des dispositions de la circulaire n°58 du 23 juillet 2025, relative à l'organisation des ligues.
- Les ligues sont autorisées à ne plus délivrer de licences « physiques » pour les joueurs, celles-ci étant désormais remplacées par les listes générées via la plateforme FAF CONNECT, compte tenu de la disponibilité de toutes les informations en format numérique.
- Les ligues ont l'obligation de renforcer leur communication avec leurs clubs affiliés, notamment en assurant la publication régulière des informations utiles sur leurs pages officielles.
- Les ligues doivent encourager les clubs à créer une catégorie U14, facultative, au niveau des wilayas.
- Les ligues doivent prendre les dispositions nécessaires pour la régularisation de leurs dossiers administratifs en vue de l'obtention des agréments.

2.3. Ligue Régionale de Football d'Oran :

- Le Bureau fédéral a procédé à un second examen de la situation prévalant au sein de la Ligue régionale de football d'Oran, une situation susceptible de compromettre son bon fonctionnement. À cet effet, une réunion a été tenue au siège de la FAF le 10 juillet 2025, en présence du président et des membres du bureau de ligue, afin de résoudre le conflit. Cette rencontre a abouti à l'élaboration d'une feuille de route assortie de recommandations précises en vue de relancer l'activité normale de la Ligue régionale.
- Compte tenu de la persistance de la situation de blocage, le Bureau fédéral mandate M. TOUIL Adjaal, membre du Bureau fédéral, pour assurer temporairement la gestion administrative de la structure. Il est également chargé de veiller à l'engagement, par la commission électorale compétente et conformément aux statuts, des procédures de renouvellement de l'organe de gestion avant le mois d'octobre 2025.

2.4. – Ligue de wilaya de Ain Defla :

- Le Bureau fédéral a examiné la situation prévalant au sein de la Ligue de football de la wilaya de Aïn Defla et enjoint le président de la ligue d'engager, sans délai, le processus de renouvellement de l'organe de gestion, suite à l'annulation des assemblées par les services de la DRAG.

2.5. – Ligue de wilaya de Mascara :

- Le Bureau fédéral a examiné une infraction aux Statuts au sein de la ligue concernée et a décidé d'infliger un blâme à son organe de direction. Il ordonne, par ailleurs, l'assainissement de la situation avant le 10 août 2025, faute de quoi d'autres mesures seront engagées.

2.6. – Réforme du système de compétition :

- Le Bureau fédéral a décidé de créer une commission ad hoc, en application de l'article 61 des Statuts, chargée d'élaborer les différentes variantes du nouveau système de compétition. Ces propositions seront débattues avec les acteurs du football et le Collège technique national, avant d'être soumises au Bureau fédéral puis à l'Assemblée générale extraordinaire.

La commission ad hoc sera présidée par M. Mohamed El Amine MESLOUG et composée des membres suivants :

- Le Directeur technique national
- Le Directeur national de l'arbitrage
- Les présidents des ligues régionales et nationales.

Les conclusions des travaux devront être transmises au Collège technique national au plus tard le 30 novembre 2025.

II –Equipes Nationales

2.1 - Equipe nationale A :

- L'équipe nationale « A » entamera la prochaine fenêtre FIFA au mois de septembre 2025 dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026. Deux matchs sont au programme :

- **Algérie vs Botswana, le 4 septembre 2025 à 20h00, au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi Ouzou.**
- **Guinée vs Algérie, le 8 septembre 2025 à 17h00, au stade de Casablanca.**

- Le Bureau fédéral réaffirme son soutien au staff technique et aux joueurs de l'équipe nationale A, et s'engage à mobiliser tous les moyens nécessaires pour atteindre l'objectif de qualification à la Coupe du Monde 2026.

Classement provisoire du groupe G Eliminatoires Coupe du Monde 2026

Clst	Équipes	Pts	J	DIF	G	N	D	BP	BC
1	Algérie	15	6	+10	5	0	1	16	6
2	Mozambique	12	6	-1	4	0	2	10	11
3	Botswana	9	6	+1	3	0	3	9	8
4	Ouganda	9	6	-1	3	0	3	6	7
5	Guinée	7	6	-1	2	1	3	4	5
6	Somalie	1	6	-8	0	1	5	3	11

2.2 - Equipe nationale A' :

- Le Bureau fédéral apporte son plein soutien, moral et matériel, à la sélection nationale A' ainsi qu'à son staff, à la veille de leur déplacement en Ouganda pour participer à la phase finale du CHAN 2024.

- Tous les moyens ont été mobilisés afin de placer l'équipe nationale A' dans les meilleures conditions possibles

et garantir une bonne participation.

- L'équipe nationale A' disputera les matchs de la phase de groupes selon le programme suivant :

- **Ouganda vs Algérie** : le 04 aout 2025 (18h00 GMT) au stade de Kampala – Ouganda.
- **Algérie vs Afrique du Sud** : le 08 aout 2025 (15h00 GMT) au stade de Kampala – Ouganda.
- **Guinée vs Algérie** : le 15 aout 2025 (15h00 GMT) au stade de Kampala – Ouganda.
- **Algérie vs Niger** : le 18 aout 2025 (18h00 GMT) au stade de Nairobi - Kenya.

- Le bureau fédéral a décidé d'octroyer une prime aux membres de l'équipe nationale A' à titre d'encouragement.

2.3 - Equipe nationale Féminine seniors :

- Le Président et les membres du Bureau fédéral adressent leurs félicitations aux joueuses ainsi qu'aux membres du staff de l'équipe nationale féminine A pour leur honorable participation à la Coupe d'Afrique des Nations. Ils les encouragent à poursuivre leurs efforts en vue d'atteindre de nouveaux objectifs.

- Le Bureau fédéral a décidé d'octroyer une prime aux membres de l'équipe nationale féminine, à titre d'encouragement.

- Le Bureau fédéral a décidé de maintenir M. Farid BENSTITI à la tête de la barre technique de l'équipe nationale féminine A, dans un souci de stabilité et de continuité technique. Le Directeur technique national est chargé d'engager les négociations avec le sélectionneur national en vue de formaliser cette décision.

2.2 - Equipe nationale Scolaire U17 :

- Le Bureau fédéral apporte tout son soutien et ses encouragements à la sélection nationale scolaire U17, engagée dans les Jeux Africains Scolaires qui se déroulent à Annaba et Constantine (pour le football), du 26 juillet au 5 août 2025.

- La sélection nationale scolaire a disputé son premier match face au Bénin, rencontre qui s'est soldée par une victoire synonyme de qualification pour les demi-finales des Jeux.

III – DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE :

- Le Bureau fédéral a pris connaissance d'un exposé présenté par M. Ali MOUCER, Directeur technique national, et a approuvé les mesures suivantes :

- L'adoption du tableau des prérequis pour l'exercice de la fonction d'entraîneur de club
- La désignation des staffs techniques des sélections jeunes et féminines.

- Le Bureau fédéral félicite les clubs sacrés champions d'Algérie dans les différentes catégories de jeunes, et décide de leur attribuer une distinction de reconnaissance ainsi qu'une prime d'encouragement. Il s'agit des clubs suivants :

- **US Bechar Djedid** : champion d'Algérie U19 (G)

- **ASO Chlef** : champion d'Algérie U17 (G)
- **ES Guelma** : champion d'Algérie U15 (G)
- **Afak Relizane** : champion d'Algérie U19 (F)
- **CF Akbou** : champion d'Algérie U16 (F)
- **RC Meghair** : champion d'Algérie Futsal U16 (G)
- **CF Akbou** : champion d'Algérie Futsal U16 (F)

IV – COMMISSIONS FEDERALES

4.1 – Commission de la Coupe d'Algérie :

- Le Bureau fédéral rappelle aux ligues qu'elles doivent prendre les dispositions nécessaires en vue de la préparation et du bon déroulement de l'édition 2026 de la Coupe d'Algérie. À cet effet, elles sont tenues de veiller au strict respect du calendrier suivant :

- Phase régionale : à partir des 12 et 13 septembre 2025
- Phase nationale (1/32èmes de finale) : les 5 et 6 décembre 2025
- Tirage au sort de la phase nationale : fixé au 20 novembre 2025

- Par ailleurs, le Bureau fédéral a approuvé une modification du règlement de la compétition pour l'édition 2026 :
 - Pour les quarts de finale, le club tiré en premier bénéficiera de l'avantage du terrain à condition que le stade soit homologué VAR.

- Le Bureau fédéral félicite l'USM Alger pour sa victoire en Coupe d'Algérie 2025 et lui adresse ses vœux de réussite pour sa participation à la Coupe de la Confédération de la CAF.

- L'USM Alger disputera la Super Coupe d'Algérie face au champion national, le MC Alger, **le 26 décembre 2025 à Alger.**

VI – QUESTIONS D'ADMINISTRATION GENERALE

- En fin de séance, le Bureau fédéral a approuvé les dispositions prises dans le cadre des affaires courantes et de la gestion administrative générale de la Fédération algérienne de football.